

L'info ADC

Solidaires
SUD Rail



Mars 2021

LIAISON NATIONALE DES AGENTS DE CONDUITE

NOTATIONS 2021

NOUS AVONS DÉFINITIVEMENT PERDU LA DIRECTION DE LA TRACTION...

Fin du recrutement au Statut, le direction n'a rien anticipé !!!

L'annonce de la mise a mort du Statut va avoir des effets que certains « vendeurs de réforme » n'avaient pas vu venir. En effet, s'il n'y a plus de recrutement, comment vont évoluer les agents sur les premières positions (TB1/TB2/TA1) si personnes ne les « poussent » ?

La direction de la traction expliquent que cela sera pareil pour tous les métiers et que c'est DRH national qui s'occupe du dossier. La direction affirme être consciente du problème mais ne compte pas mettre en place de mesure avant 2 ou 3 ans (si elle en met une en place...).

Pour SUD-Rail, la PR 20 sans mesures d'aides est une escroquerie !

Pas de nouvelle mesure d'amorçage pour la PR20, la direction est dans l'autosatisfaction des miettes lâchées l'année dernière, elle annonce que ses mesures non pas lieu d'être prolongées...

C'est sûr que nommer Hors Compte des ADC qui sont depuis 6 ans sur la PR19, cela serait déjà trop demander! Quelle mesquinerie!

SUD-Rail milite pour obtenir la nomination sur la dernière PR pour tous les agents partant à la retraite.

Cette demande est portée par SUD-Rail. Mais le sujet va se faire de plus en plus présent avec le déroulement de carrière à la SNCF. Des agents qui ont été sédentaires, puis TA et enfin TB qui sont rentrés à 18 ans dans l'entreprise mais qui ne partiront qu'à la position 16 des TB... C'est tout simplement inadmissible !

SUD-Rail estime que tous les agents qui partent à la retraite devraient pouvoir obtenir la position terminale pour leur retraite. Souvent leur carrière a été ralentie à cause des choix de la direction, car il n'y avait pas d'école, ou « on peut pas te lâcher »...

La direction note notre demande...mais bien évidemment ne s'engage pas !



SUD-Rail toujours déterminé à arracher des positions 14 et 15 pour les TA.

C'est le plus gros scandale qui dure depuis des années, les TA sont les seuls à ne pas dérouler jusqu'à la position 15 à l'exécution. Cela ne dérange pourtant pas la direction qui répond que la création de 2 positions supplémentaires n'est pas à l'ordre du jour. Les « anciens » vont donc rester de nombreuses années sur la 13. On ferait de la « provoc », on se dirait que la direction veut se débarrasser des TA, les bloquer pendant plusieurs années pourraient les contraindre à partir vers d'autres métiers...



SUD-Rail se bat sur tout le territoire pour faire prendre en compte « le temps TA » pour le passage à TB3.

Certains « barons du rail » essaient, avec la complicité de quelques DET malveillants, de ne pas faire appliquer le renvoi 4 du dictionnaire des filières.

A savoir, que le temps passé au grade TA compte pour moitié du temps passé en TA dans la limite de 4 ans.

Il est inadmissible que « certains collabos » tentent de discriminer les ex-TA en les plaçant en fin de contingent TB3 ou pire en tentant de ne pas prendre en compte leur temps TA !

SUD-Rail revendique une hausse de l'enveloppe pour les augmentations salariales des conducteurs Contractuels.

Chaque année la direction attribue une enveloppe pour l'augmentation des contractuels aux établissements. Cette enveloppe de 1% est largement insuffisante, celle des cadres étant 50 % plus élevées tandis que leurs salaires sont supérieurs... L'augmentation de l'enveloppe permettrait de récupérer certains écarts de salaire qui existent depuis des années.

SUD-Rail réclame aussi que les augmentations des Contractuels soient vues en commission de notations, la plupart du temps, ces augmentations sont faites en catimini au bon vouloir du RH de l'établissement, ce qui ne permet pas une équité entre agents.

SUD-Rail se bat pour la création d'une grille de rémunération pour les agents Contractuels.

SUD-Rail revendique qu'une grille de rémunération se basant sur les agents aux Statuts et tenant compte du taux de cotisations des Contractuels soit créée. Il était déjà difficile pour les Contractuels et les délégués de commission de faire respecter une « équivalence » Statut. Mais avec la suppression du Statut et l'abrogation du RH254, la direction fait ce qu'elle veut et aucune transparence n'est prévue. Cette situation est inadmissible et SUD-Rail fera tout pour que la direction nationale change son fusil d'épaule.

Des agents qui font le même métier avec la même ancienneté doivent avoir le même salaire!